

Direction générale de l'Aviation civile

Athis-Mons, le 21 juillet 2022

*Direction de la sécurité de l'aviation civile
Direction de la sécurité de l'aviation civile Nord
Division Aviation Générale
Subdivision Aérodrômes, environnement et aviation légère*

**Le Chef de la Division Aviation
Générale**

OBJET : Hauteurs de survol des agglomérations.

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

La DSAC-Nord a récemment constaté une forte recrudescence des réclamations dans le secteur situé au sud de la Seine et à l'ouest des aérodromes des Mureaux, Chavenay et St Cyr l'Ecole. Ces réclamations proviennent de personnes résidant à l'écart des aérodromes et de leurs circuits, donc théoriquement moins impactées.

À la suite de ces signalements, la DSAC-Nord a effectué une analyse du trafic dans ce secteur sur plusieurs semaines. Celle-ci a permis d'identifier des flux importants de trafics d'aéronefs à destination et/ou en provenance des aérodromes des Mureaux, de Chavenay et St Cyr l'Ecole.

En parallèle à cette analyse quantitative, nous avons également constaté que certains appareils s'affranchissaient, parfois de manière très significative, des minima réglementaires de hauteur de survol des agglomérations définis par l'arrêté du 10 octobre 1957 relatif au survol des agglomérations et des rassemblements de personnes. Cette situation, outre qu'elle est dangereuse pour la sécurité des vols et n'est pas conforme réglementairement, est de nature à attiser la pression environnementale dans le secteur et renforcer les demandes de restrictions d'activités.

Au regard des impératifs de sécurité et du contexte environnemental actuel complexe, je vous demande donc d'insister auprès des pilotes et instructeurs de votre aéroclub sur la connaissance impérative des règles relatives aux hauteurs de survol des agglomérations et sur leur respect obligatoire. Des focus réguliers sur ce point lors de la formation et plus tard une préparation rigoureuse des vols de navigation, même sur de courtes distances, permettraient d'atteindre cet objectif et de diminuer la pression sur l'aviation générale.

Je connais votre attachement à la pratique maîtrisée de l'aviation légère et sais donc pouvoir compter sur votre engagement en ce sens.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.